

ATELIER CITOYEN

« Pour un accueil périscolaire de qualité »



:: Rapport de préconisations ::

Mai 2024

Ce rapport a été co-rédigé par les parents participant.es et les 3 designers-facilitateurs (membres de l'association Société Nouvelle : Clément Remy, Armel Le Coz et Claire Lemarchand)



SOMMAIRE

PRÉAMBULE DES PARENTS — p.3

INTRODUCTION — p.5

- . Contexte
- . Cadre général de la démarche
- . Déroulé de l'atelier citoyen "Pour un accueil périscolaire de qualité"
- . Profils des participant.es
- . Choix du panel de professionnel.les auditionné.es

RESTITUTION DE L'ATELIER — p.11

- . Compréhension des enjeux et regard des parents sur le périscolaire
- . 33 pistes de solutions pour assurer et améliorer le service périscolaire

PRÉCONISATIONS — p.16

- . Socle commun et grands axes d'amélioration
- . Préconisations détaillées

CONCLUSION DES PARENTS — p. 25

PRÉAMBULE DES PARENTS

À l'issue des 4 séances de l'Atelier citoyen, les parents tiennent à adresser un message aux élu-es et à mettre en avant certains éléments essentiels, en préambule du rapport de préconisations.



Nous, parents de Grenoble, avons répondu présent à l'invitation de la Ville. **Nous avons consacré plusieurs heures**, soirées et samedis, pour **comprendre** le fonctionnement du périscolaire à Grenoble, en dresser un **bilan** et imaginer des **solutions** dédiées à améliorer ce service public.

Notre diagnostic est clair : **le périscolaire est en crise à Grenoble**. Même si nous mesurons la chance que nous avons, en France, de bénéficier d'un tel service public, force est de reconnaître qu'à Grenoble, **la qualité du périscolaire est inégale**. Alors que certains parents sont satisfaits, d'autres subissent des annulations trop fréquentes, qui les obligent à s'organiser au dernier moment pour trouver des solutions de garde en urgence alors que leurs enfants étaient inscrits au périscolaire. D'autres encore souffrent d'horaires qui ne sont pas adaptés à leur emploi du temps atypique.

— « **L'enfant n'est pas un pion, le périscolaire n'est pas un service de voirie. C'est pour les enfants, c'est l'avenir. C'est aussi pour nous.** »

— **Parent de l'atelier citoyen**

Au-delà des situations de crises liées à des annulations, **nous nous inquiétons pour la sécurité de nos enfants**. Celle-ci est-elle garantie lorsque nos enfants sont confiés à des personnes non formées, précarisées, avec une profession pas attractive et un turn-over important ? (cf. les « anecdotes » de l'atelier 1 en annexe)

Nous alertons sur le **risque de négligence** que subissent nos enfants. La réalité de terrain est en fort décalage avec le projet qui est porté par la Ville, sur le papier.

Nous réaffirmons la nécessité de **remettre l'enfant au cœur de la réflexion**.

— « **On met trop de pression, d'attentes et d'ambition sur les épaules du périscolaire sans les moyens qui vont avec.** »

— **Parent de l'atelier citoyen**

Pour nous, une partie importante des problèmes traversés par le périscolaire est due à l'**insuffisance des moyens humains et budgétaires alloués** à ce service. Nous interrogeons d'ailleurs la pertinence de nous demander des préconisations si elles ne sont pas finançables.

« Est-ce qu'on a l'argent pour faire des choses ? S'il n'y en a pas, on peut faire autant d'atelier qu'on veut, ça ne va pas bouger. »

— Parent de l'atelier citoyen

Nous avons été surpris par le **manque de données et d'informations structurées** concernant le fonctionnement du périscolaire. Nous soulignons l'importance pour la Ville et pour les parents d'**effectuer régulièrement l'état des lieux** du périscolaire pour ne pas répéter des erreurs du passé et pouvoir confirmer, infirmer et/ou améliorer les choix réalisés concernant la gestion de ce service.

« La mairie a mis les moyens pour organiser et encadrer les ateliers. »

— Parent de l'atelier citoyen

Enfin, en écho au message d'encouragement et d'engagement délivré par les élues lors du premier atelier, nous demandons une forme de **responsabilité** et de **reconnaissance** venant de la mairie, et plus concrètement que la réponse des élu.e.s soit à la hauteur de notre investissement et du temps passé ! Nous considérons que notre engagement vous oblige. **À vous, élu-es de Grenoble, de prendre en compte nos recommandations et de les rendre concrètes**, avec de véritables actions et budgets au service de nos enfants, les enfants de Grenoble.

« Il y a des pays où le périscolaire n'existe pas, où y'a seulement les grands-parents. On est très critiques mais c'est positif. »

— Parent de l'atelier citoyen

»

INTRODUCTION

. Contexte

Suite à l'interpellation citoyenne « Pour un accueil périscolaire de qualité et de bonnes conditions de soutien à la scolarisation (ATSEM), en cohérence avec les engagements politiques de la Ville », la Ville de Grenoble a proposé aux porte-paroles du collectif de citoyens que le sujet fasse l'objet d'un atelier citoyen, dans le but de formuler collectivement et à destination des élu-es et du Conseil municipal des préconisations qui permettent de :

- trouver des solutions à **court, moyen et long termes**, pour permettre un accueil périscolaire de qualité ;
- se donner les **moyens budgétaires** d'assumer le projet éducatif de Grenoble, adopté après délibération du Conseil municipal du 27 juin 2022, qui déclare, notamment « toute rupture dans l'offre éducative porte des conséquences en termes de lutte contre les inégalités » ;
- développer un service périscolaire **en adéquation avec les déclarations publiques** des élu.e.s dans le projet éducatif et les engagements pris auprès des citoyens et citoyennes mais aussi dans le cadre de « Ville amie des enfants » avec l'UNICEF (pour rappel, « Grenoble fait du droit des enfants et de leur bien-être une de ses priorités et travaille en collaboration avec l'UNICEF »).

. Cadre général de la démarche

Qu'est-ce qu'un atelier citoyen ?

Soucieuse d'associer directement les citoyen.nes à ses réflexions, la Ville de Grenoble est pourvue d'un **Service Participation et Vie Associative** et propose plusieurs espaces de dialogue, de construction et d'élaboration de politiques municipales : budget participatif, conseils citoyens indépendants, interpellation citoyenne, fonds de participation des habitant-es, atelier de projet et atelier citoyen. Cet atelier citoyen est composé de **36 parents tirés au sort** à partir des critères de représentativité choisis : parité, équilibre géographique et diversité socio-professionnelle. La composition du groupe cherche à réunir une **diversité de profils** pour encourager les échanges de points de vue sur la base des expériences de chacun-e. Le travail d'un atelier citoyen a en effet pour point de départ les **pratiques quotidiennes personnelles** et les points de vue personnels de citoyen.nes. Tout citoyen peut y participer sans avoir besoin de connaissances particulières. Un atelier citoyen est également une **démarche collective** : chacun vient avec ses propres idées, l'objectif est de les partager pour construire une réflexion collective. C'est l'occasion pour les participant-es d'échanger entre eux mais également avec des spécialistes du sujet pour construire des propositions d'action. Un atelier citoyen est donc un temps d'échanges et de production d'une réflexion commune dans une **ambiance conviviale** et constructive.

Pourquoi un atelier citoyen sur la qualité de l'accueil périscolaire ?

L'accueil périscolaire concerne un public varié puisqu'il touche tous les parents ayant un enfant inscrit au périscolaire dans une école de Grenoble. C'est un sujet sensible pour les parents, les enfants, la communauté éducative et la Ville de Grenoble, qui touche à la question du **bien-être et de l'épanouissement** des enfants. En effet, le périscolaire municipal est le 2e service public éducatif local (après l'école) en accueillant jusqu'à 3 500 enfants le matin, 9 000 le midi et 6 000 le soir. Les accueils

périscolaires de la Ville constituent de **véritables temps de loisirs et lieux de socialisation** des enfants. Ils sont également essentiels pour les parents qui ont un besoin d'un moyen de garde pour leurs enfants. **Universel et très accessible** (délais de réservation, pas de limitation de place, tarifs majoritairement subventionnés, etc.), le périscolaire municipal est un élément phare de la politique éducative de Grenoble. Malgré les engagements pris par la Ville de Grenoble à travers son projet éducatif, l'accueil périscolaire municipal rencontre des difficultés de fonctionnement qui impactent les enfants, les parents et les professionnel·les du périscolaire. Un collectif de parents a ainsi saisi la Ville, en mars 2023, au travers du dispositif d'interpellation citoyenne. Ce collectif demandait à la Ville d'assurer ses **engagements** en matière de service public périscolaire. Ces échanges ont permis de donner des éléments de réponse sur la situation du périscolaire et de proposer des pistes de réflexion pour **améliorer les conditions d'accueil** du périscolaire. Néanmoins pour poursuivre ces échanges et aller plus loin dans les propositions, la Ville de Grenoble, en accord avec les porteurs de l'interpellation citoyenne, a mis en place un atelier citoyen avec l'objectif, pour les participantes et participants, de **rédiger collectivement un rapport de préconisations** visant à améliorer l'accueil périscolaire. L'engagement de la Ville est de permettre aux parents de présenter ce rapport aux élu·es lors d'un Conseil municipal. Ce dernier s'engage à répondre par voie de délibération et à rendre compte de l'effet des préconisations sur la politique municipale du périscolaire.

. Déroulé de l'atelier-citoyen

Afin d'élaborer les pistes d'action, le groupe de parents, accompagnés par une équipe de 4 designers-facilitateurs - dont une facilitatrice graphique - a engagé une **réflexion étape par étape lors de 4 séances** qui se sont déroulées à Grenoble entre le 15 mars 2024 et le 30 avril 2024.

En amont de la première séance, et ce afin d'**immerger les participant-es dans la thématique**, une documentation en format numérique était mise à disposition sur la plateforme dédiée (projet éducatif de territoire, rapports d'activités, résultats d'enquête, etc.). Ces documents ont également été mis en consultation en amont et sous version papier lors des séances 1 et 2 (liens consultables en annexe).

La première séance qui s'est tenue le vendredi 15 mars 2024 en soirée avait pour objectif de faire se rencontrer les participant-es et leur permettre **d'initier une discussion sur la situation** du périscolaire ainsi que de partager leurs principales difficultés, anecdotes et besoins en matière d'accueil périscolaire. En introduction, des **éléments de contexte et de diagnostic** du périscolaire à Grenoble ont été présentés aux parents selon 3 points de vues : celui d'Annabelle Bretton et de Christine Garnier, élues référentes à la démocratie participative et aux écoles ; celui d'Henri Hamelin, directeur Éducation et Jeunesse de la Ville ; et enfin, celui de Stéphane Maltor, porte-parole de l'interpellation citoyenne. Dans l'intervalle entre l'atelier 1 et 2, des questions techniques ont été formulées par les parents pour être adressées à la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse ainsi qu'à la Commission restauration en vue d'alimenter le travail de la session suivante (cf. annexe).

La deuxième séance organisée sur une journée entière, s'est déroulée le samedi 23 mars 2024. Elle était consacrée à **approfondir la compréhension des problématiques** pointées lors du premier temps via notamment l'échange avec des professionnel·les de la communauté éducative au sens large (directeur·ices d'école, animateur·ices, chercheur·euses, etc.) et permettre ainsi d'identifier des axes et des pistes d'amélioration de l'accueil périscolaire. Dans l'intervalle entre l'atelier 2 et 3, la Direction de

l'Éducation et de la Jeunesse (DEJ) a pris connaissance de chacune des 33 pistes pour y apporter des éléments qu'elle jugeait constructifs et utiles à la phase de développement et de sélection à suivre.

La troisième séance organisée le samedi 6 avril 2024, également sur une journée entière, visait à approfondir les pistes de solutions en les soumettant à un nouveau panel de professionnel·les du secteur éducatif. L'objectif final a consisté à sélectionner les pistes les plus pertinentes pour les **transformer en préconisations** détaillées. Celles-ci ont ensuite fait l'objet **d'un vote de priorisation** (au jugement majoritaire) dans l'intervalle de temps entre l'atelier 3 et 4.

La quatrième séance qui s'est tenue le mardi 30 avril en soirée a consisté à clarifier, compléter et **valider collectivement** le plan général, ainsi que certains termes issus des ateliers, repris dans le rapport. Cette séance a également permis de recueillir les enseignements et retours sur la démarche, ainsi que de statuer sur la **hiérarchisation des préconisations** (chaque préconisation modifiée a été soumise à l'approbation du groupe par vote coloré). Une fois adoptées, les préconisations ont été présentées à tour de rôle aux élues référentes, au directeur de l'Éducation et de la Jeunesse ainsi qu'au porte-parole de l'interpellation citoyenne puis discutées collectivement. Durant cette séance, 3 parents ont été tirés au sort pour être **porte-paroles du panel** lors de la présentation des préconisations en Conseil municipal. Suite à l'atelier et dans l'intervalle entre l'atelier 4 et le Conseil municipal (13 mai 2024), le groupe a été **mobilisé et formé** par l'équipe de facilitation en vue de cette instance spécifique.



. Profils des participantes et participants

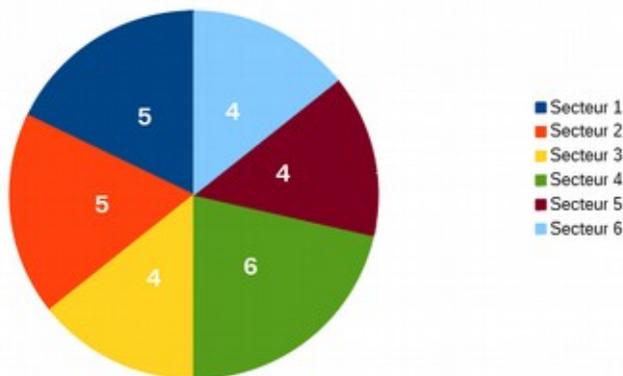
Le panel de citoyens ayant participé à cet atelier est composé de 28 parents qui ont un ou plusieurs enfants inscrits au périscolaire de Grenoble. Initialement le panel recruté était de 33 parents, mais 5 d'entre eux n'ont pas participé. Nous retenons donc un panel effectif de 28 parents ayant pris part à cet atelier.

Sur ce panel de 28 parents :

- 18 sont des femmes (soit 63,3%) et 10 sont des hommes (soit 35,7%)
- 5 parents sont issus du secteur 1 (soit 17,86%)

- 5 parents sont issus du secteur 2 (soit 17,86%)
- 4 parents sont issus du secteur 3 (soit 14,29%)
- 6 parents sont issus du secteur 4 (soit 21,43%)
- 4 parents sont issus du secteur 5 (soit 14,29%)
- 4 parents sont issus du secteur 6 (soit 14,29%)

Nombre de personnes par secteur sur le panel de 28 personnes



- 5 parents ont un diplôme inférieur au bac (soit 17,86%)
- 11 parents ont un diplôme de niveau bac à bac +4 (soit 39,29%)
- 12 parents ont un diplôme de niveau bac +5 et + (soit 42,86%)

NIVEAU DE DIPLOME

Aucun diplôme ou certificat d'études primaires

BEPC, brevet des collèges, ou équivalent

CAP, BEP ou équivalent

Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent

Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2

Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4

Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus

Panel effectif

2	7,14 %
1	3,57 %
2	7,14 %
2	7,14 %
3	10,71 %
6	21,43 %
12	42,86 %
28	100,00 %

Le taux de participation sur les 4 séances a été **en moyenne de 79,5 %**, à savoir :

- Séance 1 (Vendredi 15 mars) : 24 participant-es, soit 86 % du panel effectif initial
- Séance 2 (Samedi 22 mars) : 26 participant-es, soit 93 % du panel effectif initial
- Séance 3 (Samedi 6 avril) : 19 participant-es, soit 68 % du panel effectif initial
- Séance 4 (Mardi 30 avril) : 20 participant-es, soit 71 % du panel effectif initial

Vous retrouverez le détail de cette participation (répartition hommes/femmes, par secteur, et par niveau de diplôme) en annexes.

. Choix (et évolution sur demande des parents) du panel de

professionnel·les auditionné·es

Afin de nourrir les participant·es sur le sujet du périscolaire, **14 expert·es de la communauté éducative** à l'échelle locale / départementale (Grenoble, Isère), régionales (Lyon, Feyzin, Rhône-Alpes) et nationale ont été auditionné·es lors des séances 2 et 3. Le choix du panel final est le fruit d'une suggestion initiale du porteur de l'interpellation citoyenne et de la Direction de l'éducation et de la jeunesse; 7 des 14 experts ont été désignés ainsi. Les 7 autres experts ont été proposés par les participant·es comme le prévoit le cadre de l'atelier citoyen. **Les parents ont en effet exprimé le besoin d'entendre des profils supplémentaires** tels que : le personnel d'accueil du temps périscolaire au contact direct du terrain et des enfants (un·e animateur·ice), l'une des deux structures délégataires du service public du périscolaire (MPT St Laurent ou Le Clef), une structure d'accueil MJC ainsi que des profils plus spécifiques comme un·e psychologue, un·e inspecteur·ice académique ou encore un·e responsable RH de la Ville. En réponse, **le panel des intervenant·es a donc été élargi** avec de nouveaux profils disponibles aux dates des séances.

– « Mais est-ce que y'a des ateliers qui sont fait par des accueillants ? C'est quelque chose qui me trotte dans la tête, nous on y est pas, on est pas avec les périscolaires. Pour moi, y'a pas que le point de vue des parents qui doit être pris en compte. »

– Parent

Lors des 2 séances, les auditions se sont déroulées en parallèle et en petit groupe. Les parents ont pu choisir **d'échanger avec la personne de leur choix** en fonction de leurs affinités avec les sujets qui allaient être abordés. À l'issue des entretiens, une restitution a été réalisée en plénière pour partager collectivement les grands enseignements à l'ensemble du groupe.

Les professionnel·les présent·e·s lors de la séance 2 (par ordre alphabétique) :

- . **Cyril AROD** Directeur École primaire Jean Racine, Grenoble
- . **Loma Di BARTOLOMEO** Animatrice DirALP adjointe, École Jean Jaurès, Grenoble
- . **Nicolas MARZOCCA** Directeur de la Maison pour tous - MPT Saint-Laurent, Grenoble
- . **Julien NETTER** Maître de conférences en Sciences de l'éducation
- . **Florent RAYMOND** DirAlp de l'École Beauvert, Grenoble
- . **Sidonie SOUVIGNET** Coordinatrice du projet éducatif lyonnais - Cité éducative (Lyon 8), Direction de l'Éducation, Ville de Lyon

Les professionnel·les présent·e·s lors de l'atelier 3 (par ordre alphabétique) :

- . **Elisabeth BACHELIER** Directrice de la MJC Mutualité, Grenoble
- . **Anne-Claire DEVOGE** Directrice de l'Attractivité des métiers et de l'Évolution professionnelle, Hexopée : organisation professionnelle représentative dans les domaines de l'animation
- . **Marco DI GIUSTO** Membre du CA de l'ANDEV – Responsable du pôle éducation de la mairie de Feyzin
- . **Anne-Laure LUC** Responsable Adjointe Territoire Education Secteurs 2 et 5, Grenoble
- . **Sonia NEMENCHA** Responsable du secteur enfance de la MJC Lucie Aubrac, Grenoble

- . **Jean-François TROCHET** Coordinateur pédagogique Cemea Rhône-Alpes
- . **Léna URIEN** Chargée de formation Politique éducative à la Ligue de l'enseignement 38

RESTITUTION DE L'ATELIER

. Compréhension des enjeux et regard des parents sur le périscolaire



Diagnostic visuel du périscolaire. Fresque réalisée lors de la séance 2 par Solène Dargaud

— Un service d'accueil "universel" mais discontinu et inadapté aux besoins de toutes les familles

Les parents pointent la contradiction du projet d'accueil périscolaire porté par la Ville de Grenoble qui entend garantir l'universalité d'accès aux 12000 enfants scolarisés (comme rappelé par les élues en séance 1) mais qui, dans les faits, est obligé de fermer sur certains sites, faute de personnel encadrant suffisant. Ainsi la réalité de qualité du service périscolaire est jugée incohérente voire en contradiction avec les ambitions affichées par la Ville (Universalité du service public; Grenoble, Ville amie des enfants" avec l'UNICEF) et contribue à créer un climat de défiance des habitant·es à l'égard des institutions. Outre la garantie d'ouverture sur tous les sites de 7h50 à 18h comme prévu par la Ville, les parents sollicitent l'élargissement des horaires d'ouverture en accord avec les résultats de l'étude sur les « horaires atypiques » et le besoin exprimé des familles (une famille sur 4 exprime un besoin d'accueil périscolaire dès 7h30. Une famille sur 2 a déjà eu des difficultés de mode de garde. Plus de 40 % des familles ont dû adapter leur temps de travail, et 97 % du temps ce sont les femmes).

— « J'arrive pas à travailler à Grenoble, parce que les horaires ne me vont pas, y'a du boulot mais les horaires ne le permettent pas. Je suis au chômage parce que je ne trouve pas de travail compatible avec les horaires du périscolaire »

— Parent

— Un service d'accueil "équitable" mais inégal selon les territoires

— « Un bon responsable périscolaire, une bonne communication et plein d'évènements. Je trouve que l'équipe fait beaucoup de choses dans l'école, et quand on a une bonne direction, l'équipe suit..»

— Parent

Certains parents sont globalement satisfaits du service périscolaire et l'ont fait savoir en démarrage d'atelier. Mais les points positifs des uns sont aussi les points négatifs des autres. De là, naît une incompréhension des participant-es sur ce contraste de qualité de services sur un même territoire voire un sentiment d'inégalité, alors même que le projet éducatif qualifié par la DEJ comme "ambitieux et de qualité" est censé poser les mêmes bases éducatives pour tous et toutes. Par exemple, certaines pratiques sont jugées comme bonnes et inspirantes par les parents, à la fois en termes d'activités, de projet pédagogique et d'organisation. Quand le périscolaire est externalisé et confié à une structure associative, il est jugé globalement plus qualitatif.

— Il y a une histoire et des dynamiques dans le milieu des associations d'éducation populaire, la ville voulait bien faire en municipalisant, la ville doit mettre tous les moyens pour être à niveau des associations, avec un nivellement par le haut et une réduction des inégalités d'accès .

— Professionnel-le

— Une symétrie d'attention au bien-être des enfants et des personnels d'accueil

— « Il y a un grand nombre de travailleurs qui ne voient pas dans le périscolaire un travail futur »

— Parent

Les parents sont majoritairement conscients et critiques des conditions d'exercice du métier d'animateur-ice ; une réalité qui a été réaffirmée par plusieurs intervenant-es : morcellement et instabilité des contrats, faible rémunération, défaut de formation et d'évolution professionnelle, manque de soutien de l'employeur, etc. En retour, les parents conditionnent la qualité de l'accueil de leurs enfants et, par extension, leur épanouissement et leur bien-être, à la pérennité, la stabilité et au bien-être des équipes professionnelles. Lorsque les conditions ne sont pas réunies, les parents estiment que cela peut être source de violences éducatives voire d'insécurité physique et émotionnelle pour leurs enfants. En réponse, il y a un consensus chez les parents concernant le besoin de revalorisation, d'accompagnement et de formation des personnels encadrants notamment des animateur-ices qui sont des acteurs éducatifs à part entière, au contact direct et quotidien des enfants.

— « Quand un animateur arrive à l'école, on a 1h30 en moyenne pour tout leur expliquer (et

encore avant c'était que 30 min) Pour ceux du bas, ceux qui ont des planning trop morcelés, souvent ils abandonnent un créneau parce que la rémunération ne suit pas ».

– Professionnel·le

— Mise en cohérence du système « extra — péri — scolaire » (divergence d'approches éducatives, culture métier, gestion séparée)

– « L'éducation populaire s'est développée avec ce constat que les enfants passent plus de temps sur le péri-scolaire et l'extrascolaire que le scolaire. D'où la nécessité de penser ces temps en complémentarité selon une logique de co-éducation. Il est nécessaire d'aller vers la reconnaissance du métier d'animateur / éducateur en tant que profession qui travaille tout au long du temps et de la vie de l'enfant. »

– Professionnel·le

Le péri-scolaire est difficilement appréhendable seul, il est par essence **mêlé aux temps scolaires** et la **question des transitions** et du lien avec l'école est trop peu prise en compte, ou de manière très inégale voire informelle selon les équipes, ce qui est de l'avis des parents, préjudiciable pour les enfants. Cette question des transitions (matin, midi et soir) invite à établir un **protocole de coopération** entre le péri-scolaire et le scolaire pour harmoniser les fonctionnements et répondre ainsi aux besoins de chaque enfant.

– « Il y a un vrai problème de transition entre le péri-scolaire et le scolaire, ils sont en concurrence parfois, y'a aucune transition. Et les directeurs mettent de la responsabilité au péri-scolaire, mais on peut pas avoir un péri-scolaire de qualité sans le scolaire. Quand on veut faire passer des messages, on a vraiment du mal. On a pas les contacts... »

– Parent

– « Nous, on fait attention. On participe au conseil d'école. Si le prof nous dit 'on va faire piscine le mardi', nous à 16h30 on ne va pas proposer de judo. Y'a des maisons où y'a pas de lien avec le projet d'école. »

– Professionnel·le

– « De nombreux animateurs sont « anti-scolaire », ça tient à leur profil culturel (rejet du système scolaire) mais aussi à une certaine idée de l'éducation populaire qui prend toute sa place ici (mais ils ne sont pas formés pour autant). C'est un métier d'improvisation, ludique, d'engagement. Alors que les enseignants ont leur « arme nucléaire » la note et l'évaluation : la discipline du Péri-scolaire tient à l'engagement et la motivation de l'enfant. »

– Professionnel·le

Plus globalement, les parents interrogent l'articulation entre les différents temps de la journée au regard de la finalité du temps périscolaire. **À quoi doit / peut servir le périscolaire ? Est-ce une continuité du temps scolaire ? Est-ce un temps d'apprentissage ?** Si oui, lesquels ? Selon quelles modalités ? Quel est le bon rythme pour l'enfant ? Etc. Les parents sont en attente de réponses pour pouvoir se positionner et **qualifier la notion de "qualité d'accueil"**. De même, la pause méridienne étant considérée comme un temps périscolaire, les parents estiment qu'une réflexion sur l'amélioration de l'accueil devrait donc logiquement inclure une réflexion sur **l'expérience globale du déjeuner** (l'avant, le pendant, l'après repas, l'environnement, la qualité de l'alimentation, etc.) pour faire des propositions en cohérence avec les besoins de l'enfant.

— « La question, c'est : si je fais garder mon enfant, est-ce qu'il apprend quelque chose ? »

— Parent

— « On est dans une approche où on pense que les enfants sont en suractivité. Parce qu'on est dans une société où on va à fond. Nous, tous les soirs, y'a un accueil libre. On peut imaginer redonner les salles d'activités aux mêmes pour ne rien faire. »

— Professionnel-le

— « En moyenne, un enfant voit 8 à 20 personnes et les attentes de chaque personne diffèrent l'une de l'autre. L'attente du professeur, c'est qu'un enfant apprenne, qu'il ne parle pas, alors qu'un animateur veut que l'enfant mange bien. Y'a des enfants qui passent très bien de l'un à l'autre, mais d'autres pas du tout. »

— Professionnel-le

— Retour sur les choix politiques de la Ville... Où en sommes-nous ?

— « On aimerait que les élu-es nous fassent un bilan d'avant et après les réformes faites à la DEJ. On aimerait que chacun prenne ses responsabilités. Ce n'est pas à nous de leur apprendre leur métier. »

— Parent

Qu'est-ce qui existe déjà ? Qu'est-ce qui fonctionne ? Qu'est-ce qui est prometteur ? À l'inverse, qu'est-ce qui ne fonctionne pas ? Quels sont les changements récents ? Etc. Ces questions expriment un besoin partagé par les parents d'avoir un diagnostic complet de la situation du périscolaire pour dépasser les premières propositions et intuitions. Un audit / une analyse / un historique du service permettraient de comprendre les logiques et les choix qui ont présidé aux changements de la gestion du périscolaire en régie municipale en 2014 (management et subventions) et d'être ainsi assuré de choisir des orientations pertinentes.

. 33 pistes de solutions pour assurer et améliorer le service périscolaire

À l'issue de la deuxième séance, ce sont près de **33 propositions d'amélioration** qui ont émergé (cf. annexe). Ces pistes de solutions, parfois complémentaires, parfois divergentes, parfois inspirées de ce qui existe dans d'autres territoires, proposent d'améliorer le service périscolaire à la marge ou de faire des choix structurants. En synthèse, ces pistes entendent **favoriser la création et la pérennisation de « communs périscolaires » – c'est-à-dire des ressources matérielles, savoirs et outils partagés au sein de la communauté éducative pour assurer la sécurité et l'apprentissage de l'enfant et permettre des conditions d'épanouissement et du bien-être au travail des animateur-ices.**

Ces propositions ont été discutées par les parents en plénière, en début du 3ème atelier, certaines ont été regroupées. À l'arrivée, 11 propositions majeures ont été sélectionnées pour être développées.



Les pistes de solutions regroupées selon 5 grands axes. Fresque réalisée lors de la séance 2 par Solène Dargaud

PRÉCONISATIONS

. Socle commun et grands axes d'amélioration

Inspiré du modèle de la pyramide de Maslow permettant de hiérarchiser les besoins, **les 11 préconisations finales** des parents s'ancrent sur un socle commun qui consiste à :

0.— Garantir la sécurité et les besoins de l'enfant (sécurité psychique, physique et affective).

À partir de ce pré-requis, 4 grands axes d'amélioration peuvent être projetés, du plus évident au plus ambitieux :

1.— Garantir la continuité et l'amélioration continue du service comme les 2 faces d'une même pièce pour répondre aux situations de crise, assurer le service minimum mais aussi améliorer le service et pour s'adapter aux besoins et réduire les inégalités.

2.— Se donner les moyens pour améliorer les conditions de travail des animateur-ices et ainsi valoriser le métier, attirer, fidéliser et pérenniser les emplois (et donc permettre une continuité dans le suivi pédagogique synonyme de stabilité chez l'enfant).

3.— S'ouvrir et constituer une communauté éducative composée d'acteurs du périscolaire / extra et scolaire, organisée autour de ressources mutualisées (matériel, outils, pratiques) et ajustée aux réalités et dynamiques locales pour apporter des réponses concrètes.

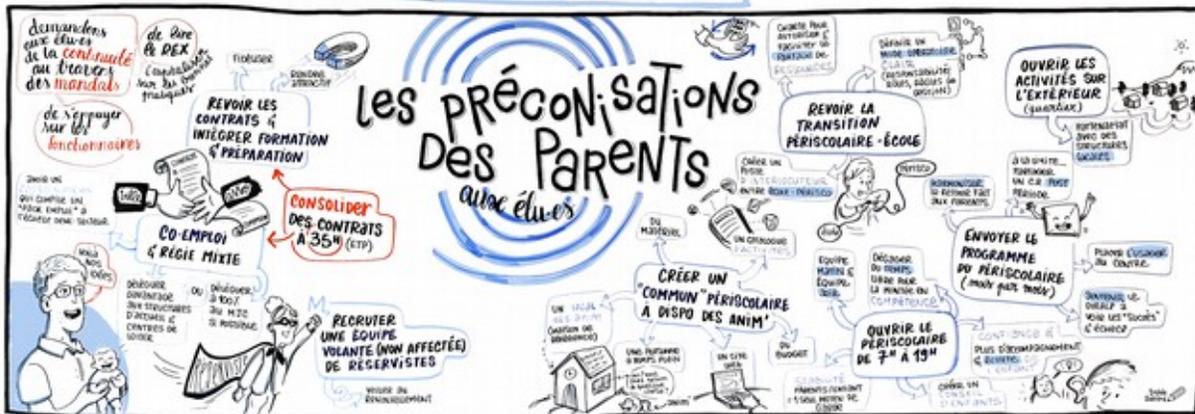
4.— Aller vers une harmonisation des projets périscolaires territorialisés, inspirée des bonnes pratiques recensées et outillés pour agir en cohérence avec les autres acteurs (école, associations, conseils de parents, etc).

En vue de leur implémentation possible, ces préconisations devront être confrontées aux différents parties prenantes et publics concernés pour évaluer leur pertinence (faisabilité, appétence, utilité, viabilité...).



Hiérarchisation des préconisations. Fresque réalisée lors de la séance 2 par Solène Dargaud

atelier citoyen



Les préconisations des parents. Fresque réalisée lors de la séance 3 par Solène Dargaud

Légende

⇒ MODALITÉS de mise en oeuvre

⚙️ Quelles RESSOURCES et DISPOSITIFS mettre en place ? (moyens humains, financiers)

🗨️ SOURCES D'INSPIRATION (cette proposition existe-t-elle ailleurs) ?

👉 EFFETS ATTENDUS et BÉNÉFICES pour les parents, métier d'animateur, enfants...



Évaluation* du panel des parents pour chacune des préconisations (vote au jugement majoritaire : 18 votant-es).

*Question : Selon vous, pour améliorer l'accueil périscolaire à Grenoble, cette préconisation est-elle : Excellente / Très bien / Bien / Passable / Insuffisante ?

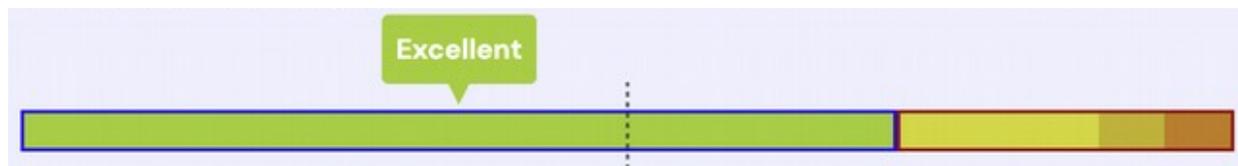
. Préconisations détaillées

Prérequis - Des moyens supplémentaires pour le périscolaire comme condition *sine qua non* aux préconisations qui vont suivre

Ce prérequis transversal touche toutes les préconisations ci-dessous. Il s'agit d'augmenter les moyens humains et financiers pour éviter toute nouvelle rupture du service public, pour se conformer aux promesses et ambitions politiques de la ville au regard des enfants et pour permettre la mise en œuvre des propositions suivantes.

Préconisation n°1 - Des contrats équivalent temps plein 35h pour les animateur-ices

Évaluation du panel des parents : 13 Excellent / 3 Très bien / 1 Bien / 1 Passable / 0 Insuffisant



Proposer des contrats équivalent temps plein 35h aux animateur-ices pour les attirer et les fidéliser, par une nouvelle répartition du périscolaire (délégation ou contrat de travail repensé) et une nouvelle articulation avec les temps scolaires et extra-scolaires / Créer un « Noyau dur et pérenne » d'animateurs par école.

🔗 **MODALITÉS** : Mutualiser les ressources Ville - Association pour mettre à disposition des animateur-ices du périscolaire aux associations et vice versa / ⚙️ **RESSOURCES ET DISPOSITIFS** : une charte employeur- employé + un livret d'accueil / 👍 **EFFETS ATTENDUS** : la pérennisation des postes après suppression des vacataires

🔗 **MODALITÉS** : Organiser le co emploi à l'échelle du secteur ou du demi-secteur avec un-e coordinateur-ice chargé-e de préparer le contrat mutualisé / ⚙️ **RESSOURCES ET DISPOSITIFS** : un poste à financer / 👍 **EFFETS ATTENDUS** : un interlocuteur et un guichet unique de co emploi entre Association - Ville - Éducation Nationale permettant de proposer des offres d'emploi s'approchant du temps plein et de période de travail continu dans la journée avec un seul contrat à signer (notamment en exploitant le temps scolaire comme un temps de travail / préparation pour avoir une période de travail continue / 🗨️ **SOURCES D'INSPIRATION** : Gestion 50/50 Ville de Lyon + École Beauvert : système de co emploi avec éduc nat et asso.

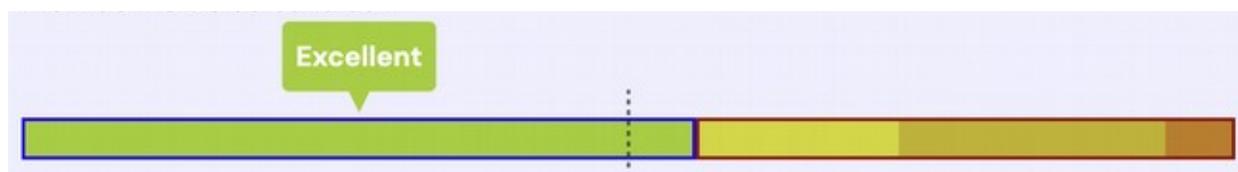
🔗 **MODALITÉS** : Séminaire de travail Association - Ville - Éducation nationale permettant de consolider cette perspective de co emploi en un schéma organisationnel, une adaptation du projet éducatif de la ville et une réorganisation des moyens et priorités / ⚙️ **RESSOURCES ET DISPOSITIFS** : un chargé de mission en charge de piloter cela, mais aussi un travail politique auprès de l'Éducation Nationale et du rectorat).

⇨ MODALITÉS : Déléguer le périscolaire aux MJC quand elles le demandent (en les sollicitant), avec des animateur-ices en charge du périscolaire et de l'extrascolaire avec des temps pleins mutualisés. Sinon, déléguer 100% du périscolaire et de l'extrascolaire (vacances) ⚙️ RESSOURCES ET DISPOSITIFS : réfléchage des financements / 📄 EFFETS ATTENDUS : continuité pédagogique, stabilité psychologique et sécurité affective de l'enfant entouré d'une équipe formée, soudée et motivée / SOURCES D'INSPIRATION : 🗨️ MPT St Laurent

→ La préconisation 1 est liée à la préconisation 8 qui concerne l'élargissement des horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire matin et soir.

Préconisation n°2 - Activités en partenariat avec les acteurs du territoire

Évaluation du panel des parents : 10 Excellent / 3 Très bien / 4 Bien / 1 Passable / 0 Insuffisant



Solliciter les acteurs du territoire pour proposer des activités en partenariat (communauté éducative centrée sur les besoins de l'enfant) pour créer des synergies.

- ⇨ MODALITÉS : Organiser des activités communes avec les associations socio-culturelles / ⚙️ RESSOURCES ET DISPOSITIFS : imaginer une contrepartie financière pour la structure mobilisée + augmenter le taux encadrement pour les sorties / 📄 EFFETS ATTENDUS : diversifier les activités et lien au quartier.
- ⇨ MODALITÉS : Faciliter les échanges entre les différentes structures et habitant-es / ⚙️ RESSOURCES ET DISPOSITIFS : un.e coordinateur-ice prend en charge la mise en relation)
- ⇨ MODALITÉS : Inviter des intervenant-es dans le cadre de partenariats (bibliothèque, associations, autres services déjà existants au sein de la mairie...)/ 📄 EFFETS ATTENDUS: les animateur-ices peuvent apprendre et se former au contact d'autres professionnel·les.

Préconisation n°3 - Nouveaux parcours et partenariats de formation

Évaluation du panel des parents : 8 Excellent / 6 Très bien / 4 Bien / 0 Passable / 0 Insuffisant



Formation minimum obligatoire pour tous les animateurs (temps pleins, étudiants, etc.) et obligation pour la mairie de proposer de nouveaux parcours et partenariats de formation, pour accroître la reconnaissance et l'attractivité du métier d'animateur·ice.

✦ **MODALITÉS** : 10% de temps de préparation pour tous les animateur·ices / ⚙️ **RESSOURCES ET DISPOSITIFS** : période creuse utilisée pour la formation interne et externe et la préparation des activités.

✦ **MODALITÉS** : Licence pro « animation périscolaire » en alternance proposée par l'université Grenoble Alpes / ⚙️ **RESSOURCES ET DISPOSITIFS** : agrégation de contenus de formations existantes : IUT, sciences de l'éducation, métier social + subventions de la région et l'état liées à l'apprentissage + recrutement de stagiaires et alternants accompagnés par des référents, ex: DirAlp. / 📄 **EFFETS ATTENDUS**: Création d'un vrai statut (cotisations) et évolution du métier pour tirer les compétences vers le haut et stabiliser le parcours professionnel. / 🗨️ **SOURCES D'INSPIRATION** : Hexopee > Bac pro animateur / « éducateur spécialisé » DEED en bac + 3 financés par la région / 🗨️ Cité éducative : la ville de Lyon la mairie de Lyon a créé en lien avec l'université une formation diplômante et certifiée en alternance, dispensée « entre les temps périscolaires » et incluse dans les heures de travail .

✦ **MODALITÉS** : Proposer un catalogue de formations / ⚙️ **RESSOURCES ET DISPOSITIFS** : 2 types de certifications complémentaires et cumulables : "professionnalisante" (éducation nationale) et/ou "engagement" (« éducation populaire ») + VAE (Valorisation de toutes les compétences)/ 📄 **EFFETS ATTENDUS**: 🗨️ **SOURCES D'INSPIRATION** : Ligue éducation populaire, CEMEA

✦ **MODALITÉS** : « Faisons confiance à nos jeunes » (engagement à 16 ans) / 📄 **EFFETS ATTENDUS**: Renforcer la notion d'engagement et apprentissage de la citoyenneté / Proposer que la mairie paye une formation BAFA aux jeunes qui souhaitent s'engager et demain la rendre obligatoire ? « Aujourd'hui Il y a des quotas d'encadrement : c'est 50 % BAFA, 25 % de stagiaires et 20 % de non diplômés, donc on ne peut les forcer à ça, légalement ça passera pas. »

Préconisation n°4 - Protocole de transition École / Péri-scolaire

Évaluation du panel des parents : 7 Excellent / 7 Très bien / 4 Bien / 0 Passable / 0 Insuffisant



Créer un protocole de transition École et Péri-scolaire selon un nouveau mode opératoire adapté aux écoles (mutualisation des ressources et répartition des responsabilités) et généralisé sur le territoire (charte, poste...) pour améliorer la communication avec les parents, créer des synergies et limiter les incidents pouvant engager la responsabilité de l'école et du péri-scolaire

✧ **MODALITÉS** : Un-e référent-e par établissement / 🤖 **RESSOURCES ET DISPOSITIFS** : recrutement sur un poste référent ou interlocuteur faisant le lien entre les entités.

✧ **MODALITÉS** : écriture d'une charte déterminant les règles de partage et de ressources dans l'intérêt des entités / 👍 **EFFETS ATTENDUS** : capitalisation sur les bonnes pratiques à l'initiative de centaines d'établissements.

Préconisation n°5 - Conseil péri-scolaire x école

Évaluation du panel des parents : 5 Excellent / 7 Très bien / 6 Bien / 0 Passable / 0 Insuffisant



Généraliser le Conseil péri-scolaire x école (équipe péri-scolaire + enseignante) autour de temps de mise au point en présence d'un tiers pour gérer les cas de crise (accidents, harcèlement d'un enfant), prendre soin des équipes, gérer les temps de transition, rétablir la communication entre le scolaire et le péri-scolaire (gestion de conflit, planning et matériel partagé)

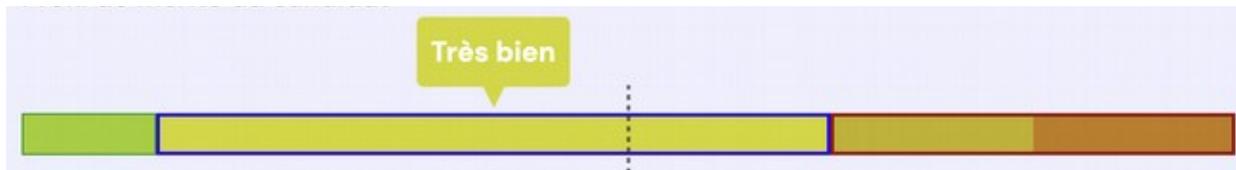
✧ **MODALITÉS** : Mobiliser un-e médiateur-ice (potentiellement le/la CET) pour jouer le rôle « tiers » de confiance et rapporteur pendant les réunions / 🤖 **RESSOURCES ET DISPOSITIFS** : post mutualisé / ou tournant au sein de l'équipe.

✧ **MODALITÉS** : Tenue 3x par an - préparer les ordres du jour avec les équipes et parents délégués et ressources inspirantes / 🗨️ **SOURCES D'INSPIRATION** « Point École » 3x par an entre scolaire / péri-sco et CET à la ville de Lyon)

✧ **MODALITÉS** : Partager les outils de communication entre conseils de secteur / 👍 **EFFETS ATTENDUS** : un coordinateur éducatif de Territoire dans plusieurs établissements permettant d'uniformiser les protocoles et partager les bonnes pratiques.

Préconisation n°6 - La Maison du périscolaire

Évaluation du panel des parents : 2 Excellent / 10 Très bien / 3 Bien / 3 Passable / 0 Insuffisant



Ouvrir une maison du périscolaire dédiée et gérée par les animateur-ices— à la fois lieu de formation et de partage de pratiques (« pot des idées ») et local de mutualisation du matériel.

⇨ **MODALITÉS** : Création d'un local physique géré par un-e référent-e / coordinateur-ice / 📄 **EFFETS ATTENDUS** : incarner le périscolaire dans un espace dédié et identifié, valoriser le métier)

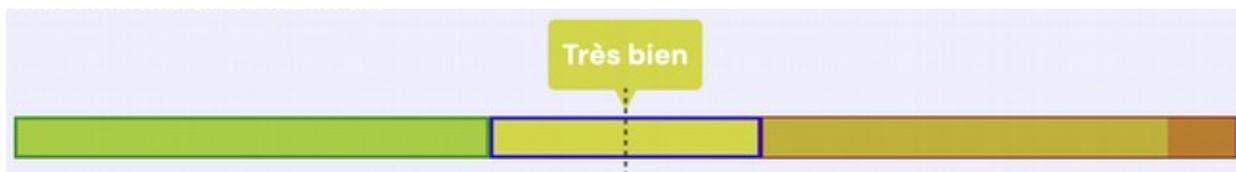
⇨ **MODALITÉS** : Programmation d'animation du lieu (avec les animateur-ices, parents, enfants...), réunion des conseils périscolaire x scolaire (en dehors de l'école).

⇨ **MODALITÉS** : Expérimentation de nouvelles activités : « observatoire et laboratoire du périscolaire » associant des chercheurs et associations. / 📄 **EFFETS ATTENDUS** : renouveler le répertoire d'activités pour les enfants.

⇨ **MODALITÉS** : Un site web partagé permet de mutualiser les ressources de cette maison, dispose d'un forum de discussion en ligne.

Préconisation n°7 - Équipe volante de réservistes (pool de remplacement)

Évaluation du panel des parents : 7 Excellent / 4 Très bien / 6 Bien / 1 Passable / 0 Insuffisant

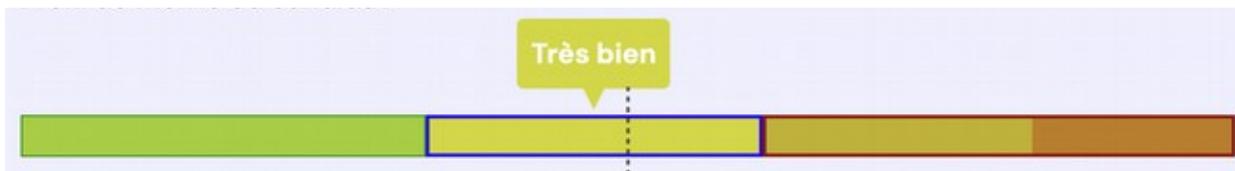


Créer une équipe volante en renfort pour gérer les situations de crises (réduction du stress lié aux remplacements fréquents) et assurer la continuité du service périscolaire

⇨ **MODALITÉS** : Recrutement de plusieurs réservistes non affectés en fonction des besoins et des départs / 📄 **EFFETS ATTENDUS** : parer aux éventualités - turn over, absentéisme de dernière minute.

Préconisation n°8 - Ouverture du périscolaire de 7h à 19h

Évaluation du panel des parents : 6 Excellent / 5 Très bien / 4 Bien / 3 Passable / 0 Insuffisant



Élargir les temps d'ouverture du périscolaire de 7h à 19h

⇨ **MODALITÉS** : Mise en place d'une équipe matin et une équipe soir / ⚙️ **RESSOURCES ET DISPOSITIFS** : volume horaire des contrats ex : 7h - 13h et 11h30 - 15h / 📄 **EFFETS ATTENDUS**: planning fixe, moins d'heures creuses, augmentation des revenus, temps de retours avec les parents / 💬 **SOURCES D'INSPIRATION** : Enquête horaires atypiques : 40 % des familles ont dû aménager leur temps de travail pour la garde de leurs enfants (besoin accru des familles monoparentales et des familles les plus précaires).

Préconisation n°9 - Évaluation continue du service d'accueil périscolaire

Évaluation du panel des parents : 4 Excellent / 7 Très bien / 6 Bien / 1 Passable / 0 Insuffisant

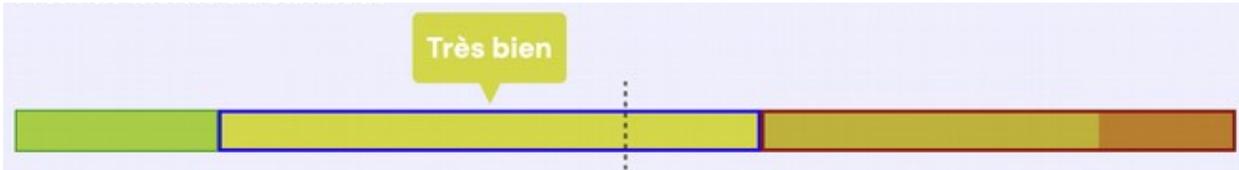


Audit indépendant et public du périscolaire / Historique pour valider le modèle structurel de la régie municipale

⇨ **MODALITÉS** : Interroger le modèle municipal au regard de la qualité effective. Nécessité d'avoir un historique clair du service périscolaire pour comprendre les logiques qui ont conduit aux changements et réorganisations et faire des recommandations éclairées (raison de l'abandon du modèle de délégation, quels retours d'expérience, etc.) / ⚙️ **RESSOURCES ET DISPOSITIFS** : Cartographie des associations à jour avec agrément (incluant les locaux, matériel à disposition, qualification des animateur-ices)

Préconisation n°10 - Comptes rendus périodiques des activités partagés aux parents

Évaluation du panel des parents : 3 Excellent / 8 Très bien / 5 Bien / 2 Passable / 0 Insuffisant



Formaliser et partager des comptes-rendus périodiques des activités aux parents via des canaux de communication adaptés permettant de clarifier les conditions de réalisation du projet initial du périscolaire et ses évolutions (implication des animateur·ices et parents sur l'avant, pendant et l'après pour la continuité éducative)

✦ **MODALITÉS** : Adapter et généraliser les dispositifs de communication déployés par certains DirAlp /

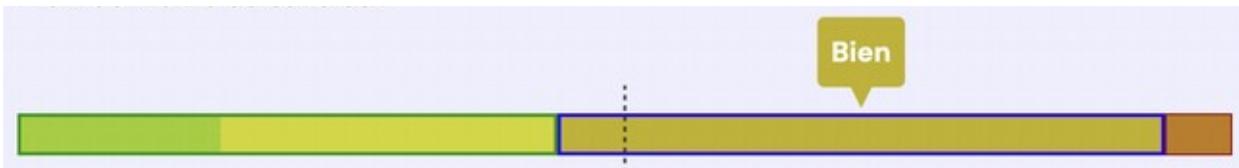
🗨️ **SOURCES D'INSPIRATION** : affichage visible de tous et simple, mail avec programme pdf, site de l'école, outils numérique de suivi utilisés par l'ENT, « Kiosque » à la cantine...)

✦ **MODALITÉS** : Allocation d'heures dédiées chez un responsable par école (DirAlp, animateur·ice référent·e, Adjoint)

✦ **MODALITÉS** : Récolter les retours terrain (succès comme échecs), notamment auprès des enfants qui suivent l'activité / 📖 **EFFETS ATTENDUS** : espace d'observation et réflexion sur l'adéquation aux temps de l'enfant, locaux et spécialisations de l'animateur·ice).

Préconisation n°11 - Engager durablement les parents dans l'amélioration du périscolaire

Évaluation du panel des parents : 3 Excellent / 5 Très bien / 9 Bien / 1 Passable / 0 Insuffisant



Solliciter et soutenir un collectif de parents qui travaille avec la ville, issus notamment des participant·es de l'atelier et/ou des parents délégués pour poursuivre la démarche (audit citoyen, montée en compétence, inclusion de parties prenantes, expérimentation et suivi terrain des solutions, etc.)

✦ **MODALITÉS** : Proposer aux parents qui le souhaitent (les participants à l'atelier citoyen mais également les parents d'élèves délégués.) de continuer à s'engager auprès de la mairie pour contribuer à l'amélioration continue du périscolaire à Grenoble. / 🗨️ **RESSOURCES ET DISPOSITIFS** : un·e référent·e municipal·e pour accompagner le collectif de parents (engagement de la ville).

CONCLUSION DES PARENTS



À travers cet atelier citoyen, nous mesurons la chance d'avoir, à Grenoble, l'**opportunité d'influer le fonctionnement du service public périscolaire**, pour l'améliorer. Nous **saluons l'initiative de la mairie**, qui a accepté de s'emparer de ce sujet avec les parents, de manière ouverte et dans une logique de démocratie participative.

Les apports des parents présents et avec lesquels nous avons pu discuter par ailleurs, ainsi que ceux des différents facilitateurs, facilitatrices, intervenants et intervenantes nous ont été très précieux. **Nous les remercions pour leur expertise et pour le temps consacré** à ce sujet, essentiel pour nos enfants. Même si certaines et certains d'entre nous auraient aimé avoir plus de précisions sur les limites techniques et budgétaires de la réflexion, le cadre qui nous a été proposé nous a globalement permis de travailler intelligemment, de nous poser les bonnes questions et surtout de dégager de nombreuses propositions. **Des solutions, il y en a plein !**

Différents sujets abordés en 4 sessions n'ont pas pu être suffisamment creusés ou ne relevaient pas directement des compétences périscolaires de la Ville. Certains concernaient la **restauration scolaire** et l'éducation alimentaire. Apprendre à bien manger est essentiel dans le contexte actuel. D'autres concernaient plutôt l'**Éducation Nationale** et son rôle dans la formation de nos enfants. Aussi, nous appelons les élu-es et les services à **ne fermer aucune porte** concernant l'organisation de l'accueil de nos enfants, qui doit se faire en bonne intelligence et avec le concours de différents acteurs : animateur-ices embauchés par la ville ou par d'autres structures, écoles – enseignant-es et directions –, associations d'éducation populaire, autres partenaires et parents.

Le travail n'est pas terminé. Nous avons joué notre rôle de citoyennes et citoyens, en formulant une analyse de la situation et en réfléchissant à des préconisations. C'est maintenant **aux élu-es de jouer leur rôle** en reprenant, nous l'espérons, un maximum de nos préconisations. Puis **aux services de la Ville**, en les mettant en œuvre concrètement tout en gardant l'esprit de nos préconisations.

Par ailleurs, un grand nombre de nos préconisations **mériteraient d'être approfondies**. Un travail de précision nous semble essentiel, pour détailler certains aspects techniques, juridiques, RH et budgétaires. Parce que nous menons une démarche participative, **nous préconisons d'expérimenter les solutions avant leur implémentation**. Il nous semble essentiel de **continuer à associer les parents** sur cette phase d'expérimentation. Nous souhaitons aussi continuer à être impliqués dans le **suivi des mesures** mises en œuvre suite à nos préconisations et plus largement à l'amélioration du service public concernant l'école et le périscolaire. Aussi, **nous appelons à la mise en place d'une suite** à cet atelier citoyen, que ce soit à travers une commission extra-municipale dédiée, un comité de suivi ou toute

autre solution permettant de continuer à impliquer les parents au service du périscolaire à Grenoble.



Entrer dans le sujet par le partage d’anecdotes, les difficultés rencontrées, les retours positifs (Atelier 1).



Retour sur les auditions pour partager des inspirations et freins surmontés (Ateliers 2 et 3).





Temps en plénière. Partage des pistes de solutions lors de l'atelier 3 (photo du haut).
Présentation du livrable, discussion et vote des préconisations lors de l'atelier 4 (photo du bas)





Quelques rendus de facilitation graphique (Ateliers 2 & 3).

Contacts

fanny.simon@grenoble.fr

Chargée de mission Démocratie locale
Service Participation et Vie associative
Ville de Grenoble